



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Rideau Carleton	Ottawa	
Date	Dimanche 21 juillet 2024	Heure de départ	18 h 30
Conditions météorologiques	Courses 1 à 10 : Dégagé (Temp. : 22 °C)	Vent	15 km/h Ouest
État de la piste	Courses 1 à 10 : Rapide (Variante 0 s)		
Nombre de courses	10	Courses de qualification	2 KR
Total des paris mutuels	\$ 305,187	Nombre total d'inscriptions	80/82
x	Vétérinaire contacté : Dr L. Berthiaume Atack	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes

Juge en chef	Juge associé	Juge associé
Weber Michael	Coles Sharla	Rourke, Katelynn

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

- La piste a été entièrement nivelée aujourd'hui.
- Des retraits hâtifs (maladie) ont été effectués par le vétérinaire pour les chevaux, "CLASSIC JIM", (Carl Duguay entraîneur), dans la Course 4, "AMERICAN FRONTIER", (Luc Loyer entraîneur), dans la Course 10.
Ces chevaux figurent sur la liste des vétérinaires à court terme (7 jours).
- Examen avec le conducteur, Stéphane Pouliot, au sujet de sa stimulation du cheval, "TIME TO DANCING", dans la Course 9, disputée le 18 juillet.
Après avoir visionné la vidéo de la course et discuté des règles relatives à la stimulation, M. Pouliot s'est vu délivrer un avertissement officiel figurant ainsi sur sa licence.

Nous avons discuté avec Stéphane Pouliot de la stratégie de conduite adoptée pour le cheval, "SOUTHWIND RUSSIAN", lors de la Course 10, disputée le 18 juillet.

L'explication qu'a donnée M. Pouliot a été acceptée et aucune mesure réglementaire n'a été prise à son égard.

- Jennifer Smiley est passée au bureau des juges au sujet du rapport d'inspection #2669788.
L'enquête est en cours.

Courses :

- Pascal Bérubé a été autorisé à se retirer de huit courses.
- Stéphane Brosseau et Gordon Ley ont été autorisés à se retirer chacun de sa course respective.
- Robert Shepherd a été autorisé à se retirer de deux de ses courses.

1. Rien à signaler.

2. Le #4, "THREESIXTYFOUR", (Kyle Forgie), a subi un bris d'équipement (entrave) après le départ, a fait une sortie après le poteau de ½ mille sans terminer la course.
Rien d'autre à signaler.

3. Après la course, le tableau d'affichage sur le terrain indiquait incorrectement un peloton de huit chevaux, au lieu des sept ayant pris le départ.
Rien d'autre à signaler.

4. **Enquête** au sujet du #10, "BET IM SHADY", (Jimmy Gagnon), qui est parti de la 6^e position et a terminé la course en 4^e position relativement aux règles sur les bris d'allure.

Le #10 a fait un bris d'allure avant le départ sans toutefois enfreindre les règles sur les bris d'allure.

Aucun placement requis.

Rien à signaler.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/q9nvR0iiy6I>

5. Rien à signaler.
6. Rien à signaler.
7. **Enquête** au sujet d'une possible obstruction entre les #2, "TRION DE VIE", (Marie-Claude Auger), et #3, "CARSON STAR CHOICE", (Guy Gagnon).
Le #3 s'est rendu au-dessus d'un pylône, mais il n'y a pas eu d'obstruction.
Aucune infraction n'a été commise.
Aucun changement à l'ordre d'arrivée n'a été apporté.
Rien d'autre à signaler.
Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/rTmaVoGy0Gg>
8. Les conducteurs des #6, "MAJOR MOTION", (Jimmy Gagnon), et #7, "REALRUBIES AT PLAY", (Michel Lagacé), passeront pour l'examen au sujet de la règle 22.05.01(m) de la CAJO (conversation dans la parade préalable à la course).
Rien d'autre à signaler.
9. Les conducteurs des #1, "TH MCMURRY", (Jeff Taylor), et #3, "LANCASTER BOMBER", (Joshua Miller), ont été avertis en raison de leurs stimulations observées dans le dernier droit.
Rien d'autre à signaler.
10. Examen du départ au sujet d'une possible obstruction à #9, "THE COLT", (Kyle Forgie), par #2, "JADENSMAGICSTEEL", (Robert Shepherd), qui a fait un bris d'allure avant et après le départ.
Aucune obstruction n'a été observée, car le #9 suivait le #1, "WOODMERE GAELIC", (J. Taylor).
Rien d'autre à signaler.
Lien pour la vidéo d'enquête – https://youtu.be/mNqNO_D-cpE

Réclamations :

Course 6

Le #4, "ROCKNROLL NATION" (1), pour \$ 8,500, par Michel Grenier, (Alain Martin entraîneur).